



Vers un renforcement de la Coopération Sécuritaire et Commerciale



l'Union Africaine, les deux Chefs d'États ont échangé sur des sujets d'intérêt commun et sur le renforcement des relations d'amitié qui unissent leurs Pays, le Burundi et la RDC.

En abordant la situation sécuritaire à la frontière commune, les deux Chefs d'État ont réaffirmé leur volonté d'éradiquer définitivement les forces négatives et les groupes terroristes qui pullulent dans l'Est de la RDC, notamment par l'opérationnalisation de l'état-major intégré.

Au sujet des échanges commerciaux, ils ont réitéré leur adhésion aux projets régionaux et intégrateurs dont le chemin de fer Uvinza Musongati-Gitega Buja-Uvira-Kindu, le projet de construction d'un pont reliant la province Cibitoke et Bukavu ainsi que l'exploitation agricole de la plaine de la Rusizi.

Ce fut également l'occasion pour les deux Hommes d'États de partager leurs expériences respectives en matière d'encadrement des jeunes et de l'autonomisation des femmes.

Cette première journée de la visite de travail à Kinshasa de Son Excellence Évariste NDAYISHIMIYE a été clôturée par la participation au banquet d'État offert par son Homologue de la RDC Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi aux participants à la 10^{ème} réunion du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba.

(www.presidence.gov.bi)

Mercredi le 23 février 2022, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a pris l'avion à destination de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, pour prendre part à la 10^{ème} réunion du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région, qui était prévue le 24 février 2022.

A son arrivée à l'aéroport international de N'Djili, Son Excellence Évariste NDAYISHIMIYE a été chaleureusement accueilli par le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Jean Michel Sama Lukonde.

A la veille de la dixième réunion du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région, les Chefs d'États du Burundi et de la RDC se sont ensuite entretenus à la Cité de l'Union Africaine à Kinshasa.

Au cours de leurs échanges à la cité de

Dans cette édition:	page
Vers un renforcement de la Coopération Sécuritaire et Commerciale	1
Visite de son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE à Bruxelles	3
L'ONU Femmes apprécie les activités de la Première Dame S.E Angeline NDAYISHIMIYE	4
Le Saint-Siège soutient le bien-être spirituel, moral et matériel du peuple burundais	5
REUNION BILATERALE AVEC LA VICE - PREMIERE MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	5
Son Excellence Monsieur Gérard NTAHORWAROYE BIKEBAKO, a reçue en audience le responsable Régional de l'International de l'Aktif Bank de Turquie	9
Une Afrique et une Europe prospères et durables	13
Des paquets spécifiques pour accompagner le paquet spécial d'investissement Afrique Europe	15

Le Président de la République visite les riziculteurs du marais Ndebe à Gitega



Le Président de la République, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE en compagnie de son épouse a visité mardi le 22 février 2022, le marais de Ndebe sur la colline Muremera de la

zone et Commune Giheta en Province de Gitega.

Dans ce marais, le Président de la République s'est joint aux riziculteurs dans les travaux de fertilisation, 1ère application de fertilisants organominéraux des exploitations rizicoles qui se trouvent sur une étendue de 23 hectares et sont exploitées par 23 coopératives qui regroupent 1150 membres.

Le Directeur du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage en Province de Gitega a fait savoir que le marais Ndebe était inexploitable il y a dix ans, et que maintenant ce marais est un centre de multiplication de semences de pres-bases de riz et on y pratique deux variétés de riz dont scriad 006 et le C.T y sont pratiquées. (www.rtnb.bi)

La famille présidentielle procède à la récolte de la pomme de terre sur la colline de Matongo



Le Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE en compagnie de son épouse a procédé lundi le 21 février 2020 à la récolte des pommes de terre dans son champ se trouvant sur la Colline Matongo, zone et Commune Ndava en Province de Mwaro.

Après la récolte, le Directeur du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage en Province de Mwaro Monsieur Libère Nzokirantevye qui suit ce champ de 6 hectares s'est dit satisfait de la récolte. Il a indiqué que la récolte de pommes de terre attendue est estimée à plus de 60 tonnes.

Monsieur Libère Nzokirantevye a lancé un appel à la population de Mwaro de suivre le bon modèle du

Président de la République en s'attelant aux activités agricoles pour combattre la faim étant donné que cette année de 2022 est dédiée à l'agriculture. (www.rtnb.bi)

VISITE DE SON EXCELLENCE EVARISTE NDAYISHIMIYE A BRUXELLES

Le Président de la République du Burundi, **Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE**, accompagné de Son Epouse, du Ministre des Affaires Etrangères et de Coopération au Développement et vingt autres cadres de la Présidence et dudit Ministère, a effectué une visite de travail à Bruxelles du 16 au 20 février 2022 pour participer aux travaux du 6^{ème} sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union africaine (UA) d'une part et de l'Union Européenne (UE) d'autre part.



Les cérémonies de l'ouverture solennelle des travaux de ce sommet Union Européenne-union Africaine, placé sous le thème « **Afrique et Europe, deux continents avec une vision commune d'ici 2030** », s'est déroulées en présence du Président du Conseil Européen, **Charles Michel**, de la Présidente de la Commission Européenne, **Ursula Von Leyen**, du Président en exercice de l' Union Européenne , **Emmanuel Macro**, du Président de l' Union Afrique et de plusieurs dirigeants des Etats membres de l' UE et de l' UA.



Ce sommet était organisé autour de sept tables rondes thématiques articulées sur le financement de la croissance, les systèmes de santé et production de vaccins, l' agriculture et le développement durable, l' éducation, la culture et la formation professionnelle, la migration et la mobilité, le soutien du secteur privé, l'intégration économique, la paix, la sécurité et la bonne gouvernance et, afin , le changement climatique et la transition énergétique, la connectivité et l' infrastructure numérique et en matière de transports.

En marge de ce Sommet, le Chef d'Etat Burundais a pu rencontrer plusieurs responsables de l'Union européenne.



Dans l'après-midi du jeudi le 17 février 2022, le Chef de l'Etat Burundais s'est entretenu Tête-à-tête avec le Président du Conseil Euro-

péen, **Monsieur Charles Michel**, sur le renforcement des relations politiques et diplomatiques entre le Burundi et l'UE et d'autres sujets d'intérêt commun.

La journée du vendredi, le 18 février 2022, son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE a eu une rencontre avec la Commissaire Européenne chargée des partenariats internationaux, **Madame Jutta URPIILAINEN**.



A cette occasion, Madame le Commissaire a promis, au nom de l'UE, **une enveloppe de 214 millions d'euros** pour accompagner le Burundi dans son processus de développement.



L'Agenda du Chef d'Etat Burundais du samedi, le 19 février 2022, comportait également une rencontre

avec la diaspora burundaise vivant en Belgique et dans ses environs. Une foule immense des membres de la diaspora burundaise de divers secteurs ont assisté à cette rencontre dans une ambiance conviviale et chaleureuse en écoutant

et en lui faisant part de leurs préoccupations. C'était une moralisation par Excellence. Dans son discours, Son Excellence Monsieur le Président de la République a appelé les Burundais à plus de fraternité, de confiance et les a



invités à soutenir les projets de développement dans le pays.

Rappelons qu'en marge de la rencontre avec la Diaspora, **Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi**, s'est entretenu avec le **Secrétaire Général** de l'Organisation des États d'Afrique,

des Caraïbes et du Pacifique (**OEACP**), **Ambassadeur Georges Rebelo Pinto Chikoti**. Leurs échanges ont été dominés par la coopération sud-sud. (MAECD)

L'ONU Femmes apprécie les activités de la Première Dame S.E Angeline NDAYISHIMIYE



Mercredi le 23 février 2022, la Première Dame et Présidente de l'OPDD-

Burundi S.E Angeline NDAYISHIMIYE a reçu en audience Monsieur Maxime Houinato, Directeur Régional d'ONU Femmes pour l'Afrique Orientale et Australe. Il était en compagnie de Monsieur Damien Mama, Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi et Madame Janet Kem, Représentante d'ONU Femmes au Burundi.

Monsieur Mr Maxime Houinato s'est dit satisfait des réalisations de la Première Dame de la République du Burundi dans différents domaines surtout celui de la promotion de la femme. Il a apprécié le travail d'organisation du forum de haut niveau des femmes leaders, dans lequel des sujets essentiels sont abordés. Ces sujets sont entre autres le planning familial, la lutte contre le SIDA, la prévention de la COVID 19, l'autonomisation des femmes etc.

Le Directeur Régional d'ONU Femmes a également salué les initiatives de S.E Angeline NDAYISHIMIYE qui

témoignent de son courage et sa compassion, notamment à travers la construction du centre de prise en charge des femmes souffrant de fistules obstétricales: « Nous constatons que la Première Dame exécute et soutient des programmes importants pour la promotion de la femme »

Sur le Sujet de la lutte contre la malnutrition qui est un sujet qui tient à cœur la Première Dame du Burundi, le Directeur Régional d'ONU Femmes pour l'Afrique Orientale et Australe a indiqué que le Burundi est un modèle à suivre au niveau de l'Afrique car « des progrès concrets, remarquables sont enregistrés dans la lutte contre la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées au Burundi. »

Prenant la parole, la Première Dame et Présidente de l'OPDD-Burundi S.E Angeline NDAYISHIMIYE a vivement remercié l'ONU Femmes pour son soutien matériel et financier pour faciliter la mise en œuvre des programmes et initiatives visant la promotion de la femme au Burundi.

Elle a indiqué que son souhait pour le moment est « de rendre possible l'épanouissement socioéconomique de la femme burundaise, notamment en ayant accès au crédit, à l'information et à la formation. »

La Première Dame exhorte l'ONU Femmes à accompagner cette belle mais périlleuse initiative.

(www.presidence.gov.bi)

Le Saint-Siège soutient le bien-être spirituel, moral et matériel du peuple burundais



Je suis venu saluer le Vice-Président de la République, dire que le Pape prie pour ce peuple qui lui est proche, dire tout ce que le Saint-Siège peut faire pour contribuer au bien-être spirituel, moral et matériel du peuple burundais. Tels sont les propos de Mgr Dieudonné DATONOU, Nonce Apostolique, à l'issue d'un entretien avec le Vice-Président de la République Monsieur Prosper Bazombanza mercredi le 23 février 2022. Le Nonce Apostolique a également saisi cette occasion pour féliciter le Burundi suite à levée

des sanctions par ses différents partenaires.

Le Vice-Président de la République du Burundi Monsieur Prosper Bazombanza a souhaité plein Succès au Nonce Apostolique Mgr Dieudonné DATONOU nouvellement accrédité au Burundi pour représenter le Pape. Il lui a dit que le peuple burundais est profondément croyant, en témoigne le fait que Dieu occupe la première place dans la Constitution de la République du Burundi.

Le Vice-Président de la République Monsieur Prosper Bazombanza a salué l'excellente collaboration et les bonnes relations entre l'État du Burundi et l'Eglise Catholique. Dans ses activités, dit-il, l'Eglise Catholique combine l'éducation spirituelle, l'Evangelisation avec d'autres interventions indispensables à l'épanouissement des hommes et au développement du Pays, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, à travers différentes structures entre autres les bureaux diocésains de développement, les écoles sous convention catholique etc. (www.presidence.gov.bi)

REUNION BILATERALE AVEC LA VICE -PREMIERE MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES



En marge du 6ème Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements des Etats membres de l'Union Européenne et

vernement des Etats membres de l'Union Européenne et

de l'Union Africaine, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, a eu un entretien, jeudi le 17 février 2022 à Bruxelles, avec son Homologue Belge, Sophie WILMES, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, des Affaires européennes et du Commerce Extérieur et des Institutions Culturelles Fédérales. La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle page pour le renforcement des relations bilatérales entre la Belgique et le Burundi. (MAECD)

Le Premier Ministre reçoit en audience deux responsables de Commissions Spécialisées



Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience

mardi le 22 février 2022 respectivement le Président de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) Monsieur Pierre Claver Ndayicariye et celui de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) Dr Sixte Vigny Nimuraba. Les deux personnalités venaient lui présenter leurs rapports annuels de 2021.

Le premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a félicité les membres de la CVR pour le travail accompli. Il a signalé que le rapport produit démontre que la catégorisation des crimes commis en 1972 est établie en deux niveaux.

Selon toujours le Premier Ministre, ce rapport qualifie ces crimes comme des crimes de génocide contre les hutus, des crimes contre l'humanité.

Pour les crimes de génocide contre les hutus, ce rapport démontre que ces crimes ont été organisés et

pilotés par le Gouvernement qui était en place, a poursuivi le Premier Ministre.

Parlant des crimes contre l'humanité, le Premier Ministre a souligné que le rapport de la Commission vérité et Réconciliation démontre que certaines populations de l'ethnie tutsi et hutu dans les régions des plaines de l'Imbo comme à Nyanza-lac ont été massacrées sans que le Gouvernement de cette époque pilote ces actes.

CPG Alain Guillaume Bunyoni a fait savoir que le Gouvernement du Burundi va traiter et travailler sur ce rapport de la CVR conformément aux lois et règlements du pays dans le but de faire connaître la vérité et renforcer la réconciliation.

Pour la CNIDH, le Premier Ministre félicite cette dernière du fait qu'elle accomplit bien son travail. Le rapport de la CNIDH montre que tous les cas qui ont été soulevés dans le domaine du non-respect des droits de l'homme ont été traités.

A la question relative aux préoccupations soulevées par les Parlementaires le jour de la présentation du rapport annuel 2021 par la CNIDH, le Premier Ministre a précisé que c'est normal que dans leurs actions de contrôle des activités, les élus du peuple demandent des éclaircissements en cas de nécessité. (www.rtnb.bi)

Journée Internationale de la Langue Maternelle : "revaloriser le Kirundi



A l'occasion de la Journée Internationale de la Langue Maternelle, qui se célèbre le 21 février de

chaque année, le Ministre en charge de la Culture Monsieur Ezéchiel Nibigira a sorti une déclaration relative. Au niveau international, le thème de l'année était: "L'emploi de la Technologie pour l'Apprentissage Multilingue ».

Au Burundi le thème de la Journée Internationale de la Langue Maternelle était: " Le Kirundi comme

base des connaissances conduisant tous les Burundais au rendez-vous du Développement"

Dans sa déclaration, le Ministre Ezéchiel Nibigira a affirmé que la Journée Internationale de la Langue Maternelle vient à point nommé, au moment où le Kirundi est menacé. « Il est grand temps que nous volions au secours de notre belle langue, autant au niveau de sa graphie que de sa diction », a dit le Ministre. Le Ministre à la présidence chargé des affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Monsieur Ezéchiel NIBIGIRA appelle les Burundais à promouvoir et développer leur langue le Kirundi: "Nous voulons faire du Kirundi, une langue outil en laquelle on peut enseigner et communiquer les technologies et tous les domaines du savoir."

" Nous vivons un monde qui évolue et qui se métamor-

phose très vite, nous devons faire en sorte que le stock lexical du Kirundi suive cette évolution, au risque de rester en marge du monde, de rester muets, d'abandonner le Kirundi pour adopter d'autres langues, donc d'autres âmes, donc au risque de nous effacer et de rester esclaves à jamais" a-t-il ajouté

Pour le Ministre Ezéchiel Nibigira, les domaines sociaux, techniques, économiques, politiques, diplomatiques, ne doivent pas continuer à être étrangers à notre langue, nous devons savoir les concevoir et les dire en Kirundi. . (www.rtnb.bi)

Inauguration des districts sanitaires de Bugarama et Rwibaga



Le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr Jean Baptiste Nzorironkankuze a inauguré, au nom du Ministre, mercredi le 24 février 2022, les bureaux de districts de Bugarama et de

Rwibaga dans les Provinces Sanitaires de Rumonge et de Bujumbura. Ce bureau a été construit avec le soutien du Royaume de Belgique pour le compte du Gouvernement du Burundi via l'agence de développement Enabel.

Le Représentant de Enabel Monsieur Joel Nyanding a indiqué que Enabel à travers ses interventions intervient directement dans plusieurs domaines du secteur de la Santé notamment la construction, réhabilitation, équipements et stratégie de maintenance des hôpitaux et des centres de santé.

La construction de ces bureaux de districts sanitaires de Kabezi, Bugarama et Rwibaga permettra aux professionnels de la santé de mettre en valeur leur professionnalisme en offrant des soins de qualité aux populations

conformément aux normes sanitaires conventionnelles.

L'acquisition de ces nouvelles infrastructures offre un nouvel espace de travail plus adéquat aux équipes cadre de Santé qui permet également de libérer de l'espace au sein des hôpitaux et d'améliorer leur organisation spatiale.

Le bureau de district sanitaire jouera pleinement son rôle de superviser les hôpitaux, les centres de santé et les agents communautaires de Santé de son ressort pour améliorer les prestations des soins des populations de la localité et augmenter le paquet médical des Agents Communautaires de Santé.

Le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte la contre le SIDA, Dr Jean Baptiste Nzorironkankuze salue l'appui de l'agence de développement Enabel via PAISS5 pour son appui dans le secteur de la santé et profite de l'occasion pour appeler tous les partenaires au développement d'emboîter le pas à l'Enabel.

Le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr a demandé aux responsables de ces nouvelles infrastructures et à la population d' en prendre soins pour leur rentabilité. . (www.rtnb.bi)

Vers la maîtrise de la pandémie de la Covid-19



Le comité national de riposte contre la Covid-19 s'est réuni lundi le 21 février 2022 à Bujumbura pour analyser la situation actuelle de cette pandémie.

Procédant à l'ouverture de cette réunion, le Président de ce comité Gervais Ndirakobuca s'est réjoui

de l'état des lieux de la maîtrise de la propagation de contamination de la pandémie et a remercié tous les intervenants dans la riposte contre la Covid-19.

Le Directeur du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP) Dr Bizimana Jean Claude fait savoir qu'en date du 17 et 18 février 2022, parmi les 3683 cas testés, 27 cas ont été révélés positifs.

Selon lui, par rapport aux mois de décembre 2021 et début 2022, les cas positifs ont sensiblement diminué. Selon la Ministre en charge de la Santé Publique et vice-président du comité de riposte contre la Covid-19 Dr Sylvie Nzeyimana, la pandémie est bien maîtrisée, il s'observe une diminution importante des cas positifs. Toutefois, la population est appelée à continuer à observer les mesures barrières pour aboutir à zéro cas de contamination. La pandémie de la Covid-19 dans le monde reste là, a averti la Ministre Sylvie Nzeyimana.

La Ministre en charge de la santé publique a aussi indiqué que parmi les quelques cas

positifs, il y a des cas en provenance de l'étranger via l'aéroport international Melchior Ndadaye. Le comité national de riposte contre la Covid-19 a alors recommandé à l'Institut National de la Santé Publique de donner rapidement les résultats des tests à la Covid-19, cela pour faciliter la prise en charge des cas positifs en temps réel, a mentionné la Ministre Sylvie Nzeyimana.

Concernant la vaccination à la pandémie de la Covid-19, le Directeur du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique Dr Bizimana Jean Claude a annoncé que 8447 personnes sont complètement vaccinées dont 6717 ayant reçu le vaccin Johnson & Johnson et 1730 personnes vaccinées avec Sinopharm. (www.rtnb.bi)

Le district sanitaire de Kabezi vient de se doter d'une nouvelle infrastructure



La Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA Dr Sylvie Nzeyimana a inauguré mardi le 22 février 2022, le bureau du district sanitaire de Kabezi dans la province sanitaire de Bujumbura. Ce bureau a été construit avec le soutien du Royaume de Belgique pour le compte du gouvernement du Burundi via son agence de développement ENABEL.

Ce bâtiment du bureau de district sanitaire de Kabezi est composé des bureaux du district et des superviseurs, des stocks pharmaceutiques. Il est également équipé de matériel de conservation des vaccins et est doté d'une salle de réunion.

Selon Madame Sanne De Mayer qui a représenté l'Ambassadeur de Belgique au Burundi dans ces

cérémonies, son pays intervient dans le secteur de la santé via le Programme d'Appui Institutionnel dans le Secteur de la Santé (PAISS5), un des programmes de l'agence de développement ENABEL, à un coût d'environ 20 millions d'euros depuis 2014, avec la prolongation du programme jusqu'en 2023 pour 3.6 millions d'euros. Madame Sanne De Mayer a fait savoir qu'à travers le Programme d'Appui Institutionnel au Secteur de la Santé (PAISS5), la Belgique a appuyé la construction et l'équipement de 3 bureaux de districts sanitaires de Kabezi, Bugarama et Rwibaga avec un coût global des travaux de 670 mille euros.

Dans son discours, la Ministre de la Santé Publique et de lutte contre le SIDA a remercié le Royaume de Belgique qui, à travers son agence de développement ENABEL intervient dans différents secteurs de la vie au Burundi, dont celui de la santé, signe de bonnes relations entre les deux Pays, a-t-elle précisé.

La Ministre Sylvie Nzeyimana appelle les responsables de santé du district sanitaire de Kabezi à entretenir et à sauvegarder ce bâtiment d'une grande importance pour la population de la localité, étant donné qu'il servira de stock pharmaceutique de ce district. Et de demander aux prestataires de soins du district sanitaire de Kabezi d'œuvrer au profit des patients pour soulager leurs souffrances, a-t-elle conclu. (www.rtnb.bi)

Son Excellence Monsieur Gérard NTAHORWAROYE BIKEBAKO, a reçue en audience le responsable Régional de l'International de l'Aktif Bank de Turquie



En date du 16 février 2022, Son Excellence Monsieur

Gérard NTAHORWAROYE BIKEBAKO, Ambassadeur de la République du Burundi en Turquie a reçue en audience le responsable Régional de l'International de l'Aktif Bank de Turquie, Ma-

dame Eda Salah. L'objet de la visite était d'informer le Chef de Mission des activités réalisées par la Banque en Turquie et dans le monde, de l'intention de la Banque d'établir des relations de collaboration avec les banques burundaises et surtout obtenir de l'Ambassade des facilités de rencontrer les autorités de la Banque de la République du Burundi(BRB) et la Plus Haute Autorité de la République du Burundi aux fins d'élargir leur réseau de coopération.(MAECD)

L'Ombudsman tente une médiation entre le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants et la population de Mudubugu



Dans le cadre du renforcement de la culture du dialogue social comme mode de prévention des conflits et du renforcement de la cohésion sociale, l'Ombudsman du Burundi Honorable Edouard Nduwimana a rencontré lundi le 21 février 2022 à Gifugwe en commune Gihanga, les élus locaux, les administratifs et la population.

L'Ombudsman burundais a indiqué que l'objectif de la réunion «était de renforcer la paix et la sécurité, la bonne gouvernance, le développement et la cohésion sociale en prévenant d'éventuels conflits. Il a appelé la population de Bubanza à renforcer les comités mixtes de sécurité et la quadrilogie pour sauvegarder la paix et la sécurité afin qu'elle puisse savourer les dividendes de la paix.

Honorable Edouard Nduwimana a promis que prochainement le bureau régional Ouest de l'institution de l'Ombudsman sera ouvert dans le cadre de la décentralisation de cette institution, au moment où cette région enre-

gistre pas mal de conflits.

En marge de cette réunion, l'Ombudsman burundais Honorable Edouard Nduwimana en compagnie du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants Honorable Alain Tribert Mutabazi a effectué une descente, dans le cadre de la médiation à Mudubugu-Gihungwe en Commune Gihanga. Il a rencontré une population estimée à 50.000 familles concernées par un conflit foncier de plus de 700ha l'opposant au Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants. Ce terrain en litige sert normalement aux militaires du camp Mudubugu dans la pratique des exercices d'entraînement dont les exercices de tirs d'entraînement.

L'objet de cette descente conjointe de l'Ombudsman et du Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants était d'échanger avec la population au sujet de ce terrain litigieux, à la suite d'une plainte des familles de cette localité à l'institution de l'Ombudsman. Ces familles avaient déposé leur plainte contre le Ministère de la Défense Nationale.

L'Ombudsman Edouard Nduwimana a indiqué qu'il a reçu les versions des deux parties et a fait savoir que son institution va les confronter en vue de trouver une issue favorable pour les deux parties.

(www.rtnb.bi)

Sixième sommet Union Européenne - Union Africaine: Une vision commune pour 2030



Les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne, se sont réunis les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles, sous la coprésidence de M. Charles Michel, président du Conseil européen, et de M. Macky Sall, président de la République du Sénégal et président de l'Union africaine. Ils ont rappelé le cinquième sommet UA-UE qui s'était tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 29 et 30 novembre 2017 et la deuxième réunion des ministres des affaires étrangères UA-UE qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) les 25 et 26 octobre 2021.

Conscients des possibilités et des défis communs sans précédent et toujours plus nombreux, les dirigeants de l'Union Africaine et de l'Union Européenne ont adhéré à **une vision commune d'un partenariat renouvelé** pour construire un avenir commun, en tant que partenaires et voisins les plus proches. Les deux Unions, se sont convenus que leur vision commune a

pour objectif de consolider un partenariat renouvelé pour la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et inscrit dans la durée et la prospérité pour leurs citoyens et leurs générations futures, en réunissant leurs peuples, leurs régions et leurs organisations. Le partenariat renouvelé sera fondé sur la situation géographique, la reconnaissance de l'histoire, les liens humains, le respect de la souveraineté, la responsabilité et le respect mutuels, les valeurs partagées, l'égalité entre les partenaires et des engagements réciproques.

Il vise à être l'élément moteur de la promotion de leurs priorités communes, des valeurs qu'ils partagent, du droit international ainsi que de la préservation conjointe de leurs intérêts et biens publics communs. Cela comprend, entre autres, la sécurité et la prospérité de leurs citoyens, la protection des droits de l'homme pour tous, l'égalité de genre ainsi que l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de la vie, le respect des principes démocratiques, la bonne gouvernance et l'État de droit, les actions visant à préserver le climat, l'environnement et la biodiversité, la croissance économique durable et inclusive, la lutte contre les inégalités, le soutien aux droits de l'enfant et l'inclusion des femmes, des jeunes et des plus défavorisés. Ils reconnaissent l'importance de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'Union Africaine en a fait le thème de l'année 2022. (MAECD)

L'union Européenne promet d'approvisionner l'Afrique en doses de vaccin



Le partenariat renouvelé entre l'Union Africaine et l'Union Européenne abordera tant les perspectives et les

défis immédiats que les possibilités à long terme offertes par leur coopération. Le premier défi consiste à assurer un accès juste et équitable aux vaccins. L'Union Africaine et l'Union Européenne s'engagent à soutenir ensemble les mécanismes locaux et régionaux de passation de marchés, ainsi que l'attribution et le déploiement de produits médicaux. L'Union Européenne réaffirme qu'elle est déterminée à fournir à l'Afrique au moins 450 millions de doses de vaccin, en coordination avec la plateforme de l'équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique d'ici la mi-2022. En mettant plus de 3 mil-

liards de dollars (soit l'équivalent de 400 millions de doses de vaccin) à la disposition du mécanisme COVAX et des efforts de vaccination sur le continent africain, l'Équipe Europe contribue à cet objectif et complète les actions de cette équipe spéciale. L'Équipe Europe mobilisera 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination et, en coordination avec les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), pour soutenir la distribution efficace de doses et la formation des équipes médicales, ainsi que pour renforcer les capacités d'analyse et de séquençage. Dans ce contexte, l'Union Africaine et l'Union Européenne contribueront également à la lutte contre la désinformation concernant les sujets de santé.

Suite aux enseignements tirés de la crise sanitaire actuelle, l'Union Africaine et l'Union Européenne se sont déterminés à soutenir la souveraineté à part

entière de l'Afrique en matière de santé, afin que le continent soit en mesure de réagir aux futures urgences de santé publique. À cette fin, ils soutiennent un programme commun pour la fabrication de vaccins, de médicaments, de dispositifs de diagnostic, de traitements et de produits de santé en Afrique, y compris des investissements dans les capacités de production, des transferts volontaires de technologies ainsi que le renforcement du cadre réglementaire pour permettre un accès équitable aux vaccins, aux diagnostics et aux traitements. L'Union africaine et l'Union européenne ont souligné l'urgence de la contribution de l'OMS à la lutte contre la pandémie et à la reprise de l'économie mondiale, et s'engageaient à coopérer de manière constructive dans la perspective d'un accord sur une réponse globale de l'OMS à la pandémie, qui comporte des aspects liés au commerce ainsi qu'à la propriété intellectuelle. (MAECD)

La Pandémie du COVID-19 sur les économies africaines



Pour faire face à la pandémie du COVID-19 sur les économies africaines, l'Union Africaine et l'Union Européenne soutiennent le cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'initiative de suspension du service de la dette. L'Union Africaine et l'Union Européenne lancent également un appel à des contributions volontaires et ambitieuses, dans le but de canaliser une partie des droits de tirage spéciaux (DTS) récemment alloués de manière à réaliser l'ambition mondiale de réunir au total au moins 100 milliards de dollars

d'aide en matière de liquidités pour les pays qui en ont le plus besoin, dont une grande partie devrait être destinée à l'Afrique. L'Union Africaine et l'Union Européenne se félicitent des 55 milliards de dollars qui ont déjà été promis au titre de la nouvelle allocation de DTS, dont 13 milliards de dollars ont jusqu'à présent été promis par plusieurs États membres de l'UE (Équipe Europe), et encouragent davantage d'États membres de l'UE à envisager de contribuer à cet effort mondial. Les institutions africaines, en concertation avec les autorités nationales, seront associées à l'utilisation de ces DTS pour soutenir la reprise du continent. L'Union Africaine et l'Union Européenne s'efforceront de veiller à ce que les dépenses réalisées par l'intermédiaire de programmes internationaux dans les domaines de la santé, du climat, de la biodiversité, de l'éducation et de la sécurité soient augmentées afin de faciliter la reprise économique. Ils convenaient d'examiner des instruments de prêt en faveur de projets d'investissement durable dans des secteurs prioritaires. Tout en renforçant leur capacité à rele-

ver ces défis, nous convenons que les investissements en faveur de la reprise devraient continuer à développer une meilleure résilience ainsi que des économies plus durables pour atteindre leurs objectifs prioritaires à long terme. Ils s'engageaient à combattre les flux financiers illicites (FFI) et à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), ainsi qu'à coopérer en matière de transparence fiscale. À cet égard, ils convenaient de continuer à coopérer pour développer et consolider la capacité stratégique dans la lutte contre différents types de FFI, y compris le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération, ainsi que ceux liés aux systèmes de gouvernance fiscale et au retour des fonds et biens volés depuis les pays d'origine.

L'Union Africaine et l'Union Européenne intensifieront leur soutien à la coopération scientifique entre les chercheurs afin de développer ensemble les connaissances et de partager les technologies et l'expertise, notamment au moyen d'un programme d'innovation commun de l'UA et de l'UE, encourageront les programmes d'échanges de jeunes citoyens, de volontaires et d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus + élargi et développeront des partenariats entre universités, afin d'améliorer leur compréhension mutuelle et de favoriser l'excellence. L'Union Africaine et l'Union Européenne s'efforceront de faciliter les échanges culturels et la circulation des artistes et des œuvres entre ces deux continents et d'encourager l'engagement mutuel en vue de la restitution de biens culturels, ainsi que de promouvoir l'accès au patrimoine culturel et la protection de celui-ci. (MAECD)

Une Afrique et une Europe prospères et durables



Lors du sixième sommet Union Européenne-Union Africaine, les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE), ont annoncé un paquet d'investissements Afrique-Europe d'au moins 150 milliards d'euros au service de leur ambition commune pour 2030 et de l'agenda 2063 de l'UA, et qui est composé de trois volets portant sur les investissements, la santé et l'éducation. Le paquet d'investissements contribuera à la mise en place d'économies plus diversifiées, inclusives, durables et résilientes. Les deux continents visent à démontrer et à partager avec le reste du monde le succès d'un programme pour la prospérité respectueux de leurs citoyens et de leur planète. S'inscrivant dans la stratégie "Global Gateway", ce paquet d'investissements a pour but de stimuler les investissements publics et privés en s'appuyant sur les initiatives et les partenariats existants.

Ce paquet encouragera les investissements durables à grande échelle, avec le soutien des initiatives de l'Équipe Europe, en tenant dûment compte des priorités et des besoins des pays africains, y compris: des investissements dans l'énergie, les transports et les infrastructures numériques alignés sur le deuxième plan d'action prioritaire du programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA-PAP II); une transition énergétique juste et équitable, tenant compte des orientations spécifiques et diverses des pays africains en ce qui concerne l'accès à l'électricité; la transition écologique, y compris le soutien à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des plans nationaux d'adaptation (PAN) des pays africains au titre de l'accord de Paris afin de renforcer l'adaptation et l'atténuation; la transformation numérique au service d'une connectivité de confiance par des investissements dans les infrastructures et un accès abordable et amélioré à l'économie numérique et à l'économie des données, tout en stimulant l'entrepreneuriat et les compétences dans le domaine numérique; la croissance durable et la création d'emplois décentés, notamment en investissant dans la création d'entreprises appartenant à des jeunes en Afrique; la facilitation des transports et l'efficacité de réseaux de transport connectés; le développement humain, notamment en renforçant la mobilité et l'employabilité des étudiants, des jeunes diplômés et des travailleurs qualifiés. Le paquet soutiendra aussi l'industrialisation et le développement de chaînes d'approvisionnement et de valeur durables et résilientes. (MAECD)

Une coopération renouvelée et renforcée pour la paix et la sécurité entre l'Union Européenne et l'Union Africaine



Face à des défis communs croissants en matière de sécurité, les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union Africaine (UA) et de l'Union Européenne (UE) ont annoncé au cours du sixième sommet Union Européenne-Union Africaine, une coopération renouvelée et renforcée pour la paix et la sécurité. Les deux continents entretiennent une coopération de longue date dont le principe fondateur est la recherche de solutions africaines aux problèmes africains, dans le cadre de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS). Cet architecture qui est inscrite dans le protocole d'accord UA-UE sur la paix, la sécurité et la gouvernance (2018), conçue pour lutter contre l'instabilité, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, en s'attaquant aux causes profondes des conflits et en abordant le cycle d'un conflit dans son ensemble au moyen de l'approche intégrée. Ils expriment leur détermi-

nation à approfondir leur coopération en fournissant un soutien en faveur de formations, d'un renforcement des capacités et d'équipements adéquats, afin de renforcer et d'intensifier les opérations de paix autonomes menées par les forces de défense et de sécurité africaines, à travers des missions et de mesures d'assistance de l'UE, ainsi qu'en appuyant le renforcement des capacités des services répressifs.

Ensemble, ils continueront également à appuyer les opérations de soutien de la paix sous conduite africaine et les discussions en cours sur l'utilisation des contributions déterminées par les Nations Unies pour les opérations autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la mise en œuvre, dans ce contexte, du cadre de conformité aux droits de l'homme de l'UA. Ils intensifieront leur coopération en matière de sécurité, y compris dans le domaine du cyber sécurité. Ils uniront leurs efforts pour continuer à promouvoir l'État de droit et la mise en œuvre des programmes concernant les femmes, la paix et la sécurité, les enfants face aux conflits armés, et la jeunesse, la paix et la sécurité, sur la base d'actions concrètes visant à parvenir à une paix durable. Ils continueront à respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, ainsi qu'à en promouvoir le respect. (MAECD)

Renforcement du partenariat réciproque en matière de migration entre l'Union Africaine et l'Union Européenne



Pour mettre en œuvre le souhait d'un partenariat renforcé et réciproque en matière de migration et de mobilité, les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union africaine et de l'Union européenne se promettent de continuer à traiter tous les aspects de la migration et de la mobilité, dans le respect des compétences nationales, de manière inté-

grée, globale et équilibrée. L'Union Africaine et l'Union Européenne œuvreront dans un esprit de responsabilité et d'engagement communs, dans le strict respect du droit international et des droits humains fondamentaux. A travers de leur action commune et du renforcement des capacités, et notamment par l'intermédiaire d'institutions africaines spécialisées en matière de migration. Les deux Unions s'attacheront à prévenir la migration irrégulière, à renforcer la coopération contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, à soutenir le renforcement de la gestion des frontières et à parvenir à des améliorations effectives en matière de retour,

de réadmission et de réintégration, y compris la promotion du retour volontaire et la facilitation de la réintégration durable des personnes après leur retour, ainsi que le renforcement des dialogues sur la migration entre les deux continents et la concrétisation de leurs priorités essentielles.

Il y aura l'approfondissement de la coopération en vue de trouver des solutions durables pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants vulnérables ayant besoin d'une protection internationale et ils s'engageaient à relancer les travaux de la Task Force tripartite UA-UE-ONU.

Ils renforceront encore les régimes d'asile en vue d'offrir un accueil et une protection adéquats aux personnes qui y ont droit, ainsi que d'œuvrer à leur intégration. Pour les deux côtés aussi, ils continueront à attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés et renforceront leur coopération pour remédier à tous les problèmes liés à la migration. Dans le respect des besoins, des compétences et des cadres juridiques nationaux, des voies de migration légale continueront à être développées entre les deux continents et à l'intérieur du continent africain. (MAECD)

Vers la Promotion d'un multilatéralisme entre l'Union Africaine et l'Union Européenne



Dans le cadre d'un attachement au multilatéralisme, les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) s'engagent à œuvrer ensemble à la promotion d'un multilatéralisme effectif dans le cadre de l'ordre international fondé sur des règles s'articulant autour des Nations unies. Ils se promettent à œuvrer à l'adoption de positions plus convergentes dans les enceintes multilatérales afin de réduire les inégalités mondiales, de renforcer la solidarité, de promouvoir la coopération internationale, de lutter contre le changement climatique et de l'atténuer, et d'améliorer la fourniture de "biens publics mondiaux", conformément au programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'agenda 2063 de l'UA. Ils s'engagent à apporter un soutien politique afin de réaliser la réforme nécessaire de l'OMS et d'améliorer son fonctionnement, en vue de renforcer le système commer-

cial multilatéral.

Les deux parties s'engagent aussi à contribuer aux efforts de réforme du système des Nations unies, y compris en ce qui concerne le Conseil de sécurité des Nations unies. En outre, ils réaffirment leur attachement à la pleine mise en œuvre de l'accord de Paris et des résultats des conférences des parties. Ils reconnaissent que la transition énergétique de l'Afrique est vitale pour son industrialisation et pour combler l'écart énergétique. Ils soutiendront l'Afrique dans sa transition afin de promouvoir des trajectoires justes et durables vers la neutralité climatique. Ils reconnaissent l'importance d'utiliser les ressources naturelles disponibles dans le cadre de ce processus de transition énergétique. Ils soutiennent l'organisation par l'Afrique de la COP 27 en Égypte en 2022, ainsi qu'un cadre mondial ambitieux en matière de biodiversité. Ils s'engagent à œuvrer ensemble à l'élaboration, sous l'égide de l'OMS, d'un nouvel accord international ambitieux sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies.

Les Chefs d'État ou de Gouvernement des États membres de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE) félicitent des discussions fructueuses qui ont eu lieu, pendant le sommet, lors des tables rondes consacrées aux thèmes suivants: financement d'une croissance durable et inclusive; changement climatique et transition énergétique, numérique et

transports (connectivité et infrastructures); paix, sécurité et gouvernance; soutien au secteur privé et intégration économique; éducation, culture et formation professionnelle, migration et mobilité; agriculture et développement durable; et systèmes de santé et production de vaccins. Ils remercient fort les contributions de la jeunesse, de la société civile, des autorités locales et du secteur privé dans le cadre de la Semaine Afrique-Europe et du Forum des affaires

UE-Afrique, et ils encouragent toutes les parties prenantes à continuer de s'associer à leur partenariat renouvelé. Ils se sont convenus à faire le suivi de la mise en œuvre des engagements pris lors des sommets UA-UE. Le suivi sera assuré régulièrement par l'intermédiaire des structures UA-UE existantes, y compris le comité ministériel UA-UE de suivi. (MAECD)

Des paquets spécifiques pour accompagner le paquet spécial d'investissement Afrique Europe



Le paquet d'investissement promis par l'Union Européenne lors du 6^{ème} Sommet de l'Union Africaine et l'Union Européenne, pour l'Union Africaine sera complété par des paquets spécifiques visant à soutenir les systèmes de santé et d'éducation. En ce qui concerne le secteur de la santé, ils soutiendront des initiatives en faveur de la préparation aux pandémies, de la sécurité sanitaire et de l'accès équitable à des services de santé essentiels de qualité, conformément à la déclaration de Rome adoptée lors du sommet mondial sur la santé. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, ils investiront dans une éducation inclusive et équitable de qualité, en améliorant les cadres stratégiques et juridiques, l'accès à l'éducation et la formation des enseignants, afin de contribuer à assurer la fourniture de services éducatifs en toute sécurité et de veiller à ce que les lacunes en matière d'apprentissage résultant de la pandémie soient comblées. À cette fin, ils promouvoir l'enseignement et la formation professionnels à vocation technique axés sur les débouchés, y compris au niveau régional.

Pour mettre en œuvre le paquet, ils mobiliseront des fonds publics afin de stimuler les investissements privés en recourant à des instruments de financement innovants. Ils s'engageaient à promouvoir une gouvernance

responsable, transparente, inclusive et réactive, conformément aux instruments internationaux pertinents, afin d'intensifier les efforts visant à améliorer les investissements et le climat des affaires ainsi qu'à libérer et à accroître les investissements africains et européens responsables et durables. Ils utiliseront tous les moyens de mise en œuvre, y compris l'aide publique au développement et les outils financiers tels que les fonds fiduciaires pour les infrastructures et les instruments des marchés des capitaux, pour encourager l'entrepreneuriat africain à prendre part à des économies fortes et dynamiques. Des institutions internationales et nationales de financement du développement, y compris la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement, ainsi que des partenariats public-privé seront mobilisés à cet effet. Ils poursuivront leurs efforts pour mobiliser et faciliter les envois de fonds en toute transparence, y compris pour réduire les coûts de transaction, au service du développement des économies nationales et locales. Les deux continents stimuleront également l'intégration économique régionale et continentale, notamment par l'intermédiaire de la zone de libre-échange continentale africaine. Les accords de commerce existants entre l'UE et certains pays africains ont contribué à renforcer et à approfondir les échanges et le développement économique entre les deux continents. Ils œuvreront progressivement à l'intégration graduelle et mutuellement avantageuse de nos marchés continentaux respectifs. (MAECD)

**Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération au Développement**

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi